



Délibération  
N° 2022-066

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

\*\*\*\*\*

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE  
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

**OBJET** : CONVENTION DE FINANCEMENT DU PROJET DES SERVICES TECHNIQUES PAR LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS

Date de la convocation : 02/12/2022

# SEANCE DU 07 DECEMBRE 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX et le sept décembre à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

**Présents** : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier, Mme MINICUCCI Audrey.

**Absents** :

M. SCANIGLIA Didier, M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, M. GRAZIANI Jean-Charles,

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. Bertrand Michel,  
M. COVILLI Pierre-Antoine a donné pouvoir à Mme Fornesi Marie-Dominique,  
Mme SIGURANI Marielle a donné pouvoir à Mme Casanova Nicole,  
M. REVELLI Hervé a donné pouvoir à Mme Padovani Marie-Hélène,  
Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à M. Leonardi Bernard.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 13	Absents : 5	Représentés : 5
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

**Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.**

Madame le Maire rappelle que cette opération a fait l'objet de plusieurs demandes de financement. Le plan de financement va être bouclé grâce au soutien du fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Ainsi, le plan de financement définitif du projet d'aménagement des locaux des services techniques est le suivant :

**A) hors photovoltaïque**

Opération : aménagement des services techniques - hors photovoltaïque	Montant HT	taux
État - DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)	576 000,00 €	60%
Collectivité de Corse - Dotation Quinquennale	96 000,00 €	10%
Communauté d'Agglomération de Bastia	96 000,00 €	10%
commune	192 000,00 €	20%
total	960 000,00 €	100%



B) Photovoltaïque

Opération : aménagement des services techniques - équipement photovoltaïque	Montant HT	taux
Collectivité de Corse - AUE - mesure 2-17	80 000,00 €	80%
commune	20 000,00 €	20%
total	100 000,00 €	100%

Il s'agit d'approuver désormais la signature de la convention de financement avec la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Les modalités de versement du fonds de concours sont les suivantes :

50% à la signature sur l'exercice 2022, le solde à l'achèvement de l'opération sur l'exercice 2023.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 2</b>
------------------	-------------------	------------------------

Autorise Madame le Maire à signer la Convention de financement du projet des services techniques par la Communauté d'Agglomération de Bastia au titre du Fonds de Concours.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

